

Image not found or type unknown



Cogérance 50/50 avec activité autonome

Par **WMI**, le **08/02/2015** à **19:23**

Bonjour, rnje suis en cogérance 50/50 dans le domaine de la réparation électronique industrielle. Je suis complètement autonome et travail avec mon matériel personnel sans frais de location pour la société. rnMon associé qui à une autre société dans la vente de machine neuve et d'occasion n'a pas de lien directe avec cette activité. rnJe souhaite lui racheté ses parts, mais il refuse. rn rnQuelle solution ai je? rnrnPuis changer de comptable sans son accord dans la mesure ou c'est moi qui fournit tous les documents. rnrnJe précise que la société se porte très bien. rnrnJe vous remercie par avance rnrnAlain